

répande ses bienfaits sur la multitude des êtres vivants du monde de la Loi et que tous aient part à cette cause de bonheur.

Estampage 295 (*Fig. 1538*).

Fait avec respect par la fille aînée Yang à cause de la maladie de son mari Mao Houai-yi.

Estampage 296 (*non reproduit*).

La femme de Tcheou Hing-li, dame Nie, et son fils ○○, ont formulé le vœu avec toute leur famille, tant hommes que femmes, de faire avec respect trois statues d'A-mi-t'o (Amitâbha); pour tous ils souhaitent entendre toujours le bruit des cloches; ils souhaitent entendre le son de la Loi; de tout leur cœur ils font cette offrande.

Estampage 297 (*Fig. 1539*).

Le disciple du Buddha, Wang Houan-hin, pour le bénéfice de son père et de sa mère défunts, a fait avec respect une statue.

Estampage 298 (*Fig. 1540*).

Le disciple du Buddha, Wang Houan-hin, pour le bénéfice de sa tante paternelle défunte, Yun-tchou, a fait une statue de Che-kia (Çâkyamuni).

Estampage 299 (*Fig. 683 et 1541*).

L'homme enrôlé comme soldat, ○○○. Li Tseu-yun, originaire de Tch'eng-tou¹, dans la commanderie de Chou, ayant passé par ici dans son voyage, a fait avec respect une statue de Kouan-che-yin pour le bénéfice de son père défunt, de sa mère et de ses frères actuellement en vie; il souhaite revenir promptement pour revoir ceux-ci; puissent aussi les êtres engagés dans les six voies et issus des quatre sortes de naissance, bénéficier ensemble de ce (principe de) bonheur. La onzième année ta-ye, le vingt-cinquième jour du quatrième mois (28 mai 615).

1. Aujourd'hui, Tch'eng-tou fou, capitale de la province de Sseu-tch'ouan.